

**Métropole
du Grand Paris**



**STRATÉGIE
MÉTROPOLITAINE
D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
& SOLIDAIRE**

DOSSIER DE PRESSE

**La Stratégie métropolitaine
d'économie circulaire et solidaire
de la Métropole du Grand Paris**



SOMMAIRE

Éditos	4
Contexte	6
L'économie sociale et solidaire, axe prioritaire de la Métropole du Grand Paris	7
La stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire, une dynamique métropolitaine	9
Les 5 grandes orientations stratégiques de la première feuille de route	11
Chiffres clés	17
Calendrier	18

ÉDITOS



Patrick OLLIER

*Ancien Ministre
Président de la Métropole du Grand Paris
Maire de Rueil-Malmaison*

La consommation de ressources mondiale a été multipliée par trois depuis les années 1970. Il y a urgence à agir si nous souhaitons revenir dans les limites planétaires et assurer le bien vivre-ensemble à long terme. Notre défi est ainsi de repenser le contenu d'une croissance moins consommatrice de ressources et décarbonée, tout en accroissant le bien-être et le progrès social.

À l'échelle de la Métropole, territoire très dense et dépendant de l'extérieur, nous devons questionner nos modes d'aménager, de produire et de consommer afin d'adopter des comportements plus sobres, mais aussi plus inclusifs. Afin que cette transition soit systémique et implique toutes les typologies d'acteurs du territoire, la Métropole doit jouer un rôle de catalyseur. Elle doit ainsi continuer d'impulser des transformations pour rendre le territoire plus résilient grâce à une économie relocalisée, une industrie de l'après-première vie, un approvisionnement plus durable et des coopérations.

Avec sa stratégie d'économie circulaire et solidaire, la Métropole du Grand Paris entend ainsi proposer des orientations partagées entre tous les acteurs métropolitains, tout en les outillant pour passer à l'action. En parallèle, l'économie circulaire et solidaire continuera d'être un cadre de référence transversal qui se diffuse dans les différentes politiques portées par la Métropole.

“ Notre défi est ainsi de repenser le contenu d'une croissance moins consommatrice de ressources et décarbonée ”



Xavier LEMOINE

*Vice-président de la Métropole du Grand Paris
délégué à l'économie circulaire, collaborative,
sociale et solidaire
Maire de Montfermeil*

L'économie circulaire et solidaire associe la réduction de la consommation de ressources à de nouveaux modèles de gouvernance démocratiques. Elle favorise des activités porteuses de sens, qui créent du lien entre les acteurs tout en limitant la consommation de ressources.

La dynamique que nous souhaitons porter au travers de cette stratégie est à l'image de sa construction : une démarche collective, mobilisant aussi bien les structures privées que publiques.

C'est au travers d'échanges avec nos parties prenantes que nous avons élaboré nos engagements : des engagements internes, d'autres au service des communes et des Etablissements Publics Territoriaux (EPT), mais aussi des engagements sectoriels, avec un appui particulier sur les ressources du bâtiment et les ressources alimentaires.

“ La Métropole se veut être un centre de ressources au service des communes, des EPT mais également des acteurs économiques ”

Au travers de cette première feuille de route, des programmes existants depuis plusieurs années sont intensifiés. Ils sont également complétés par de nouveaux projets, au service de la création de filières économiques métropolitaines. Pour faciliter leur émergence et leur consolidation, la Métropole se veut être un centre de ressources au service des communes, des EPT mais également des acteurs économiques, afin que la transition écologique et solidaire mobilise le plus grand nombre.



CONTEXTE

Depuis sa création en 2016, la Métropole du Grand Paris ambitionne de placer l'économie circulaire et solidaire au cœur du développement économique de son territoire.

La Métropole du Grand Paris souhaite aujourd'hui aller plus loin dans son engagement en élaborant une stratégie pour permettre l'émergence d'une métropole attractive, résiliente et innovante.

La stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire ainsi que sa première feuille de route opérationnelle sont le fruit d'une collaboration entre les différentes parties prenantes de la Métropole du Grand Paris.

L'économie sociale et solidaire, axe prioritaire de la Métropole du Grand Paris depuis sa création

Le développement de l'économie circulaire et solidaire est un axe prioritaire de la politique métropolitaine.

La Métropole du Grand Paris, échelle pertinente pour impulser la transition écologique et solidaire sur les territoires

Ce qui fait la force de la Métropole de Paris, c'est son échelle. Premier pôle d'emplois et premier parc de bureaux d'Europe, la Métropole du Grand Paris est un vecteur majeur de développement économique. Elle bénéficie par ailleurs d'une vision d'ensemble dans laquelle chaque partie prenante est susceptible de trouver sa place. La Métropole apparaît ainsi comme un acteur tout indiqué pour insuffler la transition économique et solidaire sur les territoires.

De nombreuses actions menées en faveur de l'économie circulaire et solidaire depuis sa création

Depuis 2016, l'engagement de la Métropole du Grand Paris en faveur de l'économie circulaire et solidaire s'est concrétisé par un portage politique, des moyens humains et financiers dédiés à la conduite des projets et des coopérations étroites avec des acteurs clés sur le plan national et international. Plus précisément, son action s'articule autour de 3 axes détaillés ci-après.

Approfondir la connaissance du territoire en vue d'outiller les acteurs et d'orienter les politiques métropolitaines avec :

- L'Atlas métropolitain de l'Economie Sociale et Solidaire,
- La cartographie des acteurs du territoire et des espaces fonciers disponibles,
- L'étude de métabolisme urbain,
- La Chaire « économie circulaire et métabolisme urbain » en collaboration avec l'Université Gustave Eiffel.



Favoriser l'éclosion d'un écosystème fécond grâce au :

- « **G142 Economie circulaire et solidaire** », une instance qui rassemble un élu et un référent technique pour chacune des 131 communes de la Métropole.
- « **Grand Paris Circulaire** », événement récurrent qui réunit collectivités, acteurs économiques et associations et les encourage à partager leurs bonnes pratiques à travers des conférences et des ateliers créatifs.
- **Grandpariscirculaire.org**, la plateforme collaborative du territoire métropolitain.
- **Développement de partenariats clés.**



Accompagner les acteurs du territoire métropolitain dans leur transition en déployant des programmes d'action tels que :

- **Le Programme d'accompagnement aux Achats Circulaires et Solidaires** à destination des acheteurs publics et privés pour faire de l'économie circulaire et solidaire un paramètre important de choix dans leur politique d'achat.
- **Le Plan métropolitain des Plateformes de l'économie circulaire** qui vise quant à lui à mailler le territoire en infrastructures dédiées au réemploi, au reconditionnement et au recyclage des matériaux.
- **Le programme « Innover dans la Ville »** pour soutenir les projets d'innovation circulaire et solidaire, aussi bien sur le plan financier que sur le plan technique.
- **Le développement de l'écologie industrielle et territoriale**, en outillant les animateurs de démarches et en soutenant les démarches comme « Les Deux Rives - quartier circulaire ».

La nécessité d'aller plus loin aujourd'hui

Si les communes métropolitaines et territoires évoquent dans l'ensemble un intérêt pour l'économie circulaire, peu d'actions sont concrètement mises en œuvre – relève L'Institut National de l'Economie Circulaire – une insuffisance qui peut être expliquée par un manque de connaissance du modèle d'économie circulaire et de sa déclinaison concrète pour les collectivités.

À l'heure où la crise écologique et l'incertitude économique nous invitent à repenser nos modes de consommation et de vivre ensemble, la Métropole entend profiter de son statut de collectivité territoriale de référence pour endosser le rôle de catalyseur et accélérer la transition économique et solidaire des territoires. À cet effet, elle a formalisé une Stratégie d'économie circulaire et solidaire pluriannuelle.

La Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire, une nouvelle dynamique métropolitaine

La Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire ambitionne d'intensifier l'existant, c'est-à-dire les projets déjà portés par les communes et les territoires métropolitains. Elle vise également à développer de nouveaux projets au service de la création de filières économiques métropolitaines et ainsi se doter de leviers pour rendre la transition écologique et solidaire systémique. En parallèle, l'économie circulaire et solidaire veut continuer d'être un cadre de référence transversal qui se diffuse dans les différentes politiques portées par la Métropole.

Une approche singulière

Toute la singularité de la stratégie de la Métropole du Grand Paris réside en sa double approche, à la jonction de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.

Fruit du rapprochement entre ces deux modèles, l'économie circulaire et solidaire associe la réduction de la consommation de ressources à de nouveaux modèles de gouvernance démocratiques.

En tant que cadres de références durables, vecteurs de résilience et de valeur ajoutée locale, elles doivent infuser dans l'ensemble des politiques métropolitaines.

Une approche transversale et collaborative au cœur de l'ADN de la stratégie

La Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire est le fruit d'une réflexion transversale constante, à la croisée des politiques publiques de développement économique, d'aménagement et de préservation de l'environnement. Pour l'élaboration de sa stratégie, la Métropole a donc naturellement impliqué toutes les parties prenantes dans une démarche de cocréation.

Concrètement, le façonnage de la stratégie et de sa première feuille de route s'est structurée autour d'ateliers collaboratifs rassemblant des agents, des élus, des associations, des

LEXIQUE

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Ce modèle repose sur la création de boucles de valeur positives en mettant notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants.

L'économie sociale et solidaire se définit quant à elle comme « un mode d'entreprendre guidé par l'intérêt général, qui met l'humain au centre du système. Ce modèle de création de richesses, matérielles, sociales, culturelles, privilégie des formes d'organisation collective et participative. »

entreprises, des experts sectoriels, des acteurs de référence sur les différentes thématiques. Cette collaboration a permis de consolider les réseaux de l'économie circulaire et solidaire mais également d'identifier synergies et pistes d'actions concrètes afin d'être à la hauteur des enjeux de transition écologique et solidaire.

Un nouvel outil de consultation publique via la plateforme jeparticipe.metropolegrandparis.fr.

Une fois formalisée, la première feuille de route de la Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire a été soumise aux partenaires stratégiques de la Métropole avant d'être présentée à toutes les parties prenantes durant un séminaire de restitution, le jeudi 19 mai 2022.

Une gouvernance dédiée

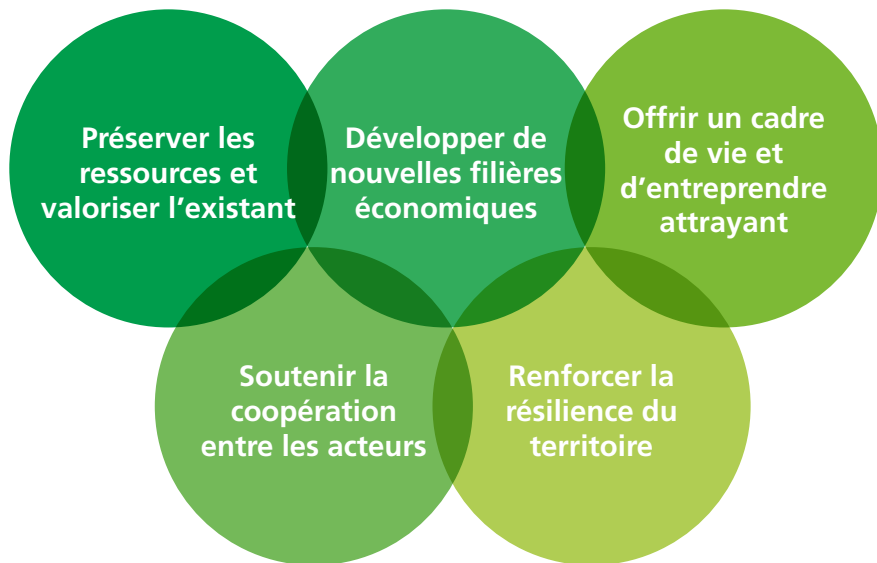
La Métropole du Grand Pays a par ailleurs souhaité doter sa stratégie d'une gouvernance dédiée, une manière de garantir la transversalité et le caractère collaboratif de la démarche :

- **Le Comité de suivi interservices**
- **Le Comité des élus dédié à l'économie circulaire et solidaire**

Objectifs de la stratégie

La Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire porte le développement de nouveaux modèles économiques, au service de la mission de rééquilibrage territorial de la Métropole et de sa transition écologique. Elle contribue ainsi à renforcer l'attractivité de la Métropole tout en soutenant l'ancrage territorial.

Elle se donne **les 5 objectifs** transversaux suivants :



Les 5 grandes orientations de la Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire

La Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire est structurée en 5 orientations qui définissent les priorités que la Métropole du Grand Paris s'est fixées à l'horizon 2030.

2022 / 2030



Les feuilles de route

Ces orientations stratégiques seront déclinées, chaque année, en plan d'actions dans le cadre d'une feuille de route. 7 feuilles de route seront ainsi élaborées au fur et à mesure des années jusqu'en 2030. Une première feuille de route a été définie cette année dans le cadre du lancement de la Stratégie métropolitaine d'économie circulaire et solidaire (voir page 12 à 16).

La stratégie se déploiera sur la période 2022-2030 à travers 7 feuilles de route annuelles

La feuille de route n°1 : 2022

La feuille de route n°1, élaborée en 2022 pour l'année 2023, présente le plan d'actions annuel qui découle des orientations stratégiques.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1

Être exemplaire en matière d'économie circulaire et solidaire

ACTION 1 Mettre en place une stratégie d'achats circulaires et solidaires exemplaire	<ul style="list-style-type: none">Intégration systématique de critères de sélection circulaires et solidairesMise en place d'un Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER)Formation des acheteurs et prescripteurs aux achats circulaires et solidaires
ACTION 2 Définir des critères d'investissement circulaires et solidaires	<ul style="list-style-type: none">Définition d'une grille d'évaluation sur l'intégration de L'Économie Circulaire et Solidaire (ECS) dans les investissementsDéfinition de critères d'investissements selon les principes de l'ECS1% des subventions investi pour l'accompagnement à l'intégration de l'ECS dans les projets
ACTION 3 Réduire notre production de déchets dans les locaux de la Métropole	<ul style="list-style-type: none">Suppression des contenants à usage unique (dont distribution de Kit zéro déchet et évolution des achats)Collecte des biodéchetsRéduction de la consommation de papier
ACTION 4 Favoriser les déplacements domicile-travail et professionnels bas-carbone	<ul style="list-style-type: none">Mise en place du Forfait Mobilité DurableSoutien des déplacements domicile-travail et professionnels à vélo (ateliers sensibilisation, réparation, référent...)

* Action existante ou prévue

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2

Soutenir la transition circulaire et solidaire des communes et des territoires métropolitains

<p>ACTION 1</p> <p>Accompagner l'intégration de l'économie circulaire et solidaire sur les communes et les territoires métropolitains</p>	<ul style="list-style-type: none">Animation de la communauté métropolitaine au travers d'un Programme d'accompagnement et sensibilisation des territoires et des communes (élus et agents)*Accompagnement à la conception de documents stratégiques d'ECS des communesMise à disposition d'un Guide des dispositifs d'accompagnement et de financements sur chaque pilier de l'économie circulaireProposition d'indicateurs de pilotage de la démarche d'économie circulaire (Chaire Economie circulaire)Site collaboratif d'animation de l'économie circulaire métropolitaine - GrandParisCirculaire.org*Événement annuel Grand Paris Circulaire*
<p>ACTION 2</p> <p>Développer l'EC et l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans la commande publique</p>	<ul style="list-style-type: none">Amplification du Programme Achats Circulaires et Solidaires, accompagnement à la mise aux normes*Création de groupements de commande entre les communes
<p>ACTION 3</p> <p>Favoriser le développement de synergies sur le territoire métropolitain</p>	<ul style="list-style-type: none">Participation de la Métropole à la Coordination régionale de l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)*Mise à disposition d'un outil web et d'une méthodologie à destination des animateurs de démarches d'EIT*Appui à l'émergence de nouvelles démarches d'EIT
<p>ACTION 4</p> <p>Faciliter les dons et prêts de matériel entre collectivités</p>	<ul style="list-style-type: none">Mise à disposition d'un site de don et de prêts entre communes (mobilier, équipements électriques et électroniques, matériel informatique, matériel d'entretien...)
<p>ACTION 5</p> <p>Fournir un dispositif clé-en-main de sensibilisation des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none">Sensibilisation des métropolitains à l'impact de la consommation sur la ville - Challenge Consomm'acteur (dispositif clé-en-main)*

* Action existante ou prévue

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3

Aménager sobrement et construire avec moins de matériaux neufs et carbonés

<p>ACTION 1</p> <p>Favoriser la prise en compte de l'économie circulaire et solidaire dans les documents de planification</p>	<ul style="list-style-type: none">Accompagnement des communes et EPT dans la prise en compte des prescriptions circulaires et solidaires du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)Qualification/quantification des enjeux EC/ESS dans les Plans locaux et intercommunaux d'urbanisme (PLU/PLUi)
<p>ACTION 2</p> <p>Faciliter les coopérations et outiller les acteurs en matière d'aménagement et de construction circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none">Animation du Club Métropolitain des acteurs pour la construction circulaire pour faire évoluer les pratiques constructives et promouvoir l'éco-conception*Adoption et diffusion de la Charte Métropolitaine pour la Construction Circulaire*Mise à disposition d'un Catalogue des Solutions pédagogique rassemblant les méthodes, bonnes pratiques et porteurs de solutions disponibles*Développement d'outils numériques dédiés : Evalmétab * (quantification des flux à l'échelle d'un projet) et IT MU (matching de l'offre/demande en matériaux circulaires)
<p>ACTION 3</p> <p>Accompagner le développement de plateformes 3R dédiées aux matériaux de construction</p>	<ul style="list-style-type: none">Identification du foncier pouvant être utilisé pour des plateformes 3R dédiées aux matériaux de construction*Identification des porteurs de projet au travers d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI)Construction d'un Label des plateformes 3R avec le CSTB*
<p>ACTION 4</p> <p>Promouvoir la rénovation circulaire et solidaire du bâti public</p>	<ul style="list-style-type: none">Déploiement d'un Programme pilote de rénovation du bâti public*Élaboration d'un dispositif dédié à la massification des projets de rénovation intégrant des principes d'ECS

* Action existante ou prévue

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°4

Renforcer la filière alimentaire locale et valoriser les déchets alimentaires

ACTION 1 Soutenir une offre alimentaire durable de proximité	<ul style="list-style-type: none">Accompagnement des communes et territoires dans le développement de projet d'agriculture urbaineFavoriser le sourcing des producteurs locaux*
ACTION 2 Accompagner les communes dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective publique	<ul style="list-style-type: none">Sensibilisation et formation des agents sur la limitation du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires et restaurants des agents (dans un premier temps)
ACTION 3 Appui dans la mise en place du tri, de la collecte et de la valorisation des biodéchets	<ul style="list-style-type: none">Benchmark des solutions de tri, de collecte de valorisation des biodéchets, accompagnement à la mise aux normesSensibilisation et formation des élus au compost et à la méthanisation à travers des visites et retours d'expérienceÉtude : points de collecte mutualisés sur les marchés des surplus et déchets alimentaires (particuliers et pros) pour le don, la transformation et la valorisation
ACTION 4 Créer des boucles alimentaires locales	<ul style="list-style-type: none">Évaluation des volumes et de qualification de surplus alimentaires générés lors des phases de transformation et identifier les potentiels filières de transformationAppui à la structuration de la filière économique

* Action existante ou prévue

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°5

Favoriser la réparation, le réemploi et le reconditionnement pour allonger la durée de vie des biens

ACTION 1 Soutenir l'émergence de lieux, d'espaces de l'économie circulaire et solidaire	<ul style="list-style-type: none">➤ Recensement du foncier avec les communes (identification et qualification des locaux vacants en pied d'immeuble)*➤ Développement des activités circulaires et solidaires au travers d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par le dispositif Centres-villes vivants
ACTION 2 Accompagner les communes dans la mise en place de projets de réemploi, réparation, reconditionnement	<ul style="list-style-type: none">➤ Accompagnement en ingénierie de projets et ingénierie financière via le programme « <i>Innover dans la Ville</i> »*➤ Mise en visibilité du recensement des acteurs locaux du réemploi, reconditionnement, réparation, en partenariat avec les managers de centre-ville➤ Déploiement de kiosques solidaires*➤ Développement de zones de réemploi dans les déchèteries
ACTION 3 Favoriser l'achat de produits issus du réemploi, du reconditionnement et de la réutilisation dans la commande publique	<ul style="list-style-type: none">➤ Offre issue du réemploi, du reconditionnement, de la réparation avec les centrales d'achat publiques
ACTION 4 Anticiper la fin de vie des véhicules dans le cadre de la ZFE	<ul style="list-style-type: none">➤ Étude sur l'état du parc automobile métropolitain et sur l'identification des solutions de rétrofit, réemploi et recyclage

* Action existante ou prévue

CHIFFRES CLÉS

La Métropole du Grand Paris c'est :

1^{er}

pôle
d'emplois

7,2

millions
d'habitants

75 %

des déchets générés
par le secteur de la
construction au sein
de la Métropole

3,6

tonnes de matière
et de déchets
consommés par
métropolitain

131

communes

23

collectivités
métropolitaines
participantes en
2021 au Programme
d'accompagnement
aux achats Circulaires
et Solidaires

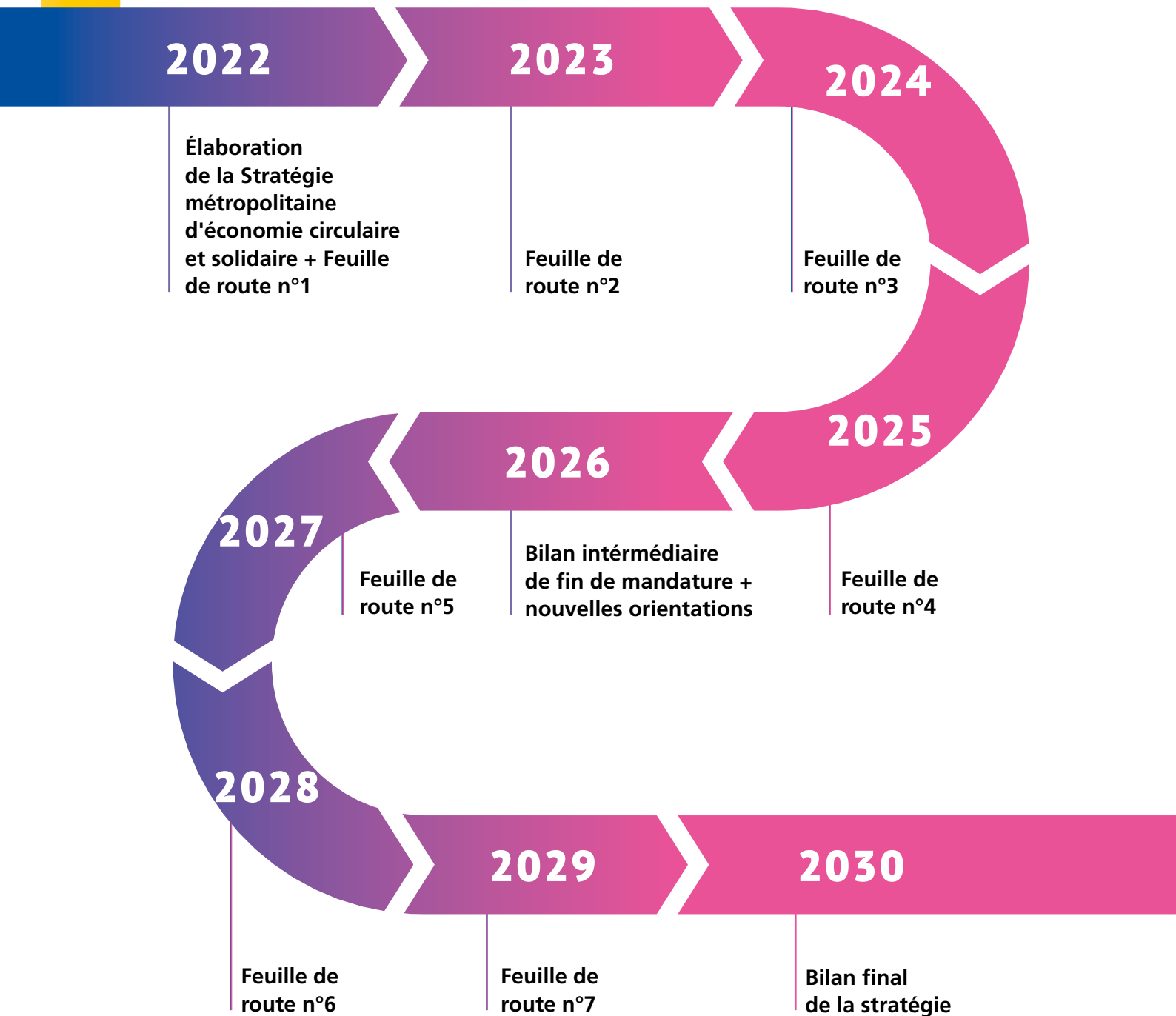
+ de 800

membres sur la plateforme
GrandParisCirculaire.org

1^{er}

parc de
bureaux
d'Europe

CALENDRIER





CONTACT PRESSE
presse@metropolegrandparis.fr

Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr

